

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 99 (1954)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Encore le maquis du Vercors et les limites de la guérilla  
**Autor:** Revol, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-342593>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

---

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—  
Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50  
Prix du numéro: Fr. 1.50

---

## Encore le maquis du Vercors et les limites de la guérilla

---

L'article consacré ici même dans le numéro de février dernier au maquis du Vercors m'a valu quelques correspondances de la part des chefs militaires impliqués dans cette malheureuse affaire. Je suis ainsi en mesure de compléter les réflexions qu'elle m'avait suggérées en partant de l'observation par le bas où je me trouvais alors placé, par des considérations tirées maintenant du point de vue plus élevé du commandement. En particulier, il va être désormais possible de fixer la répartition des responsabilités aux divers échelons de la hiérarchie, tandis qu'en février dernier il n'avait été fait allusion que de façon générique au « commandement du Vercors ». Ces considérations, en ce qu'elles permettent de situer le problème de la guérilla dans le cadre d'ensemble de la guerre, aideront ensuite à en préciser les limites.

Certes, il ne s'agit à aucun titre de mettre en discussion la haute valeur morale de la résistance française de 1940 à

1944. Elle a été un phénomène d'ordre naturel et en quelque sorte physiologique, la réaction d'un organisme sain — la patrie — contre l'introduction d'un corps étranger — l'occupant. Mais dans l'accumulation des résistances de toutes parts écloses sur le territoire national, il en est qui furent efficaces et pleinement utiles, synchronisées avec les grandes opérations auxquelles elles étaient juxtaposées, mieux encore, étroitement soudées ; d'autres qui sans être adaptées à un objectif militaire bien défini, s'en tenaient davantage aux tâches plus modestes et localisées de toute guérilla classique ; d'autres enfin — ainsi du maquis du Vercors en 1944 —, nées sous l'effet d'une improvisation que l'état des esprits et la pénurie en moyens matériels condamnaient par avance à être mal conçues, insuffisamment préparées, exécutées sans à-propos et de façon médiocre, n'ont pu aboutir qu'à des résultats décevants.

Pourquoi serait-il interdit de critiquer celles-ci et de les qualifier comme elles méritent de l'être ? On a parlé, ce faisant, d'atteinte à l'honneur de nos armes. Quelle plaisanterie ! N'est-ce pas tenter d'établir une confusion salvatrice avec les responsabilités encourues par les chefs militaires chargés de l'opération ? A ce compte, il ne serait plus possible de relater les malfaçons d'un Villeroy à Ramillies, d'un Soubise à Rossbach, d'un Bazaine autour de Metz, d'un Mac-Mahon allant à Sedan, d'un Gamelin en 1939-1940. L'armée française est assez riche en prouesses guerrières de toutes sortes pour ne pas se sentir offensée par un examen impartial de ses passagères faiblesses. A ce sujet, je songe au propos que me tenait, en 1915, le général Cadorna sur le front d'Italie. On était alors au point culminant de l'offensive autrichienne sur le plateau d'Asiago. L'ennemi atteignait presque le rebord du massif, prêt à rejeter l'armée italienne dans la plaine de Vicence. Joffre, au même moment, se trouvait aux prises devant Verdun, avec l'armée du Kronprinz. Et tandis que j'exprimais au général italien la tragique épreuve dans laquelle nos deux armées alliées se voyaient engagées, Cadorna, me prenant par le bras, disait : « Oui ! les

deux situations d'aujourd'hui se ressemblent. Mais tandis que votre armée a derrière elle un long passé de victoires qui lui permettraient, le cas échéant, de supporter un désastre à Verdun, la nôtre a derrière elle une succession de défaites auxquelles il serait insupportable d'en ajouter de nouvelles !... »

On m'a objecté qu'il n'était pas encore possible d'écrire l'histoire des événements du Vercors ; que toute une documentation officielle faisait défaut pour faire acte honorable d'historien. Et l'on m'a énuméré une longue liste de documents dont l'heureux possesseur se réserve de ne les livrer au public qu'après sa mort ; ce qui, l'homme ayant de l'avenir devant lui, laisse à la légende du Vercors le temps de bien s'accréditer dans les esprits, au détriment de la vérité toute simple. Que personne ne soit dès maintenant en mesure d'écrire l'histoire de la résistance française, cela tombe sous le sens commun. Et ce que j'ai précédemment dit du maquis du Vercors n'a pas d'autre valeur que celle d'un document d'information. Ajouté à tant d'autres, il apporte au dossier de l'histoire impartiale, sa contribution, modeste, à coup sûr, susceptible néanmoins de présenter quelque intérêt, si non conformiste soit-il, et précisément peut-être parce qu'il ne l'est pas...

\* \* \*

Le terrain ainsi déblayé, entrons maintenant dans le vif du sujet et cherchons à établir la part de responsabilité incombant à chaque échelon hiérarchique du commandement impliqué dans l'affaire du Vercors.

A la base se trouvaient les chefs départementaux de la résistance, Savoie, Drôme et Isère. Leurs attributions étaient celles d'un commandant de subdivision ordinaire : recrutement, mobilisation, dépôts de matériel en tous genres, avec en plus les petites opérations de guérilla locale, coups d'épingle, piqûres de moustique devant encombrer, gêner, exaspérer la vie journalière des troupes d'occupation.

Au-dessus, un commandant de la région correspondante à l'ancien 14<sup>e</sup> corps d'armée de Lyon. Son autorité s'exerçait

sur les chefs départementaux en ce qui concerne les missions qu'on vient de dire. Il y ajoutait un rôle opérationnel étendu au-delà de la guérilla précédente. L'organisation des maquis, la désignation de leurs chefs, l'établissement de liaisons coordinatrices entre les multiples groupes de résistants, la poursuite officieuse des études relatives aux diverses éventualités à prévoir et les projets pouvant en résulter, entraient dans les attributions de cet échelon important du commandement. En toute apparence, il y a lieu de lui attribuer la désignation des zones où se constitueraient les maquis de la région, Vercors, Glière, Revard, etc. A ce point de vue, la fixation de ces zones dans les Alpes de Savoie et du Dauphiné témoigne, de la part de celui à qui on peut l'imputer, commandant de région ou, pour approbation, autorité supérieure, une grave ignorance des conditions actuelles de la guerre en montagne.

Il fallait à tout prix éviter de placer ces maquis en des lieux offrant des possibilités d'encerclement à un adversaire qui disposait de ressources en effectifs et en armements très supérieures à celles qu'on lui opposerait. Les maquisards aux prises avec l'occupant ne trouveraient, en fin de compte, leur salut que dans l'éparpillement et le recul indéfini. Tout maquis encerclable était fatalement voué à la destruction. Les emplacements fixés dans la 14<sup>e</sup> région présentaient cette dangereuse particularité d'être des souricières : peu de routes pour en sortir et des terrains impraticables en bien des endroits.

Avant qu'il s'affirmât un maître en matière de stratégie des navettes alpines, Lesdiguières avait magnifiquement montré tout le parti qu'une guérilla active pouvait tirer de son massif natal du Champsaur, sorte de nid d'aigle d'où il prenait le départ pour ses offensives alternées sur Gap, sur Grenoble ou vers le Bas-Dauphiné. Mais qu'une armée catholique vînt le chercher jusque dans son refuge et qu'elle assiégeât l'une de ses places de dépôt, Corps ou La Mure, il évitait avec soin de se laisser enfermer dans la place ; en sorte que le chef maquisard et le gros de sa troupe gardaient constamment la complète liberté de leurs mouvements. L'extension prise par les

armées modernes fait qu'aujourd'hui le massif tout entier se substitue aux petites places du XVI<sup>e</sup> siècle. La transposition n'eût pas manqué d'être faite par des chefs militaires ayant médité sur les règles élémentaires de la guerre alpine et sur leur adaptation continue. On sait, hélas ! ce qu'il en est advenu de leur ignorance <sup>1</sup>.

Poursuivons notre examen des responsabilités hiérarchiques. Les commandants de la résistance dans les deux régions territoriales correspondantes aux anciens 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> corps d'armée, ceux de Lyon et Marseille, étaient placés sous les ordres d'un commandement du Sud-Est englobant l'entière zone des Alpes françaises, du lac de Genève à la mer. Cela évoquait, *mutatis mutandis*, la tâche naguère confiée au commandant de l'armée des Alpes. Mais c'était maintenant un chef d'armée sans armée. Chargé de l'activité de la résistance dans toute la zone précitée, il se trouvera accolé au maquis du Vercors pendant la période critique que traversera ce dernier.

A y réfléchir, là encore, c'était le contraire de ce qu'un Lesdiguières eût décidé en pareille occurrence. Le fait de n'avoir pas de troupes à sa disposition l'explique de la part d'un chef ardent à vouloir agir en dépit du manque de tous moyens. Sans toutefois le justifier car cette attitude correspondait trop à celle d'un général d'autrefois oublieux du rôle stratégique lui incombant et qui viendrait présider au combat de son bataillon d'avant-postes. Mais parce qu'il se tenait à côté du chef direct du Vercors, ne convient-il pas de lui imputer, davantage qu'à celui-ci, la conduite même des opérations du maquis et la responsabilité de toutes les décisions prises ? En sorte que le chef d'escadrons commandant la troupe ne représentait plus que l'un des exécutants, le premier en vérité, mais simple exécutant tout de même, dans une entreprise dont il avait, paraît-il, entrevu dès le début, les périls auxquels elle était exposée.

---

<sup>1</sup> Il est intéressant d'observer que la faute ici signalée n'a point été commise dans les Alpes de Provence ni dans les Alpes maritimes ; ce qui en limite l'attribution au seul commandant de la 14<sup>e</sup> région.

L'ambition de jouer un rôle d'importance en réunissant en un bloc les maquis embryonnaires précédemment agrippés sur le pourtour du massif ne pouvait, en effet, se concevoir avec quelque raison que si elle était étroitement conjuguée avec l'exécution d'un débarquement. Et non pas celui de Normandie, trop éloigné des Alpes pour bénéficier d'une intervention manifestement insignifiante. On devait attendre le débarquement prévu en Provence et réservé au Corps expéditionnaire d'Italie que l'on retira du front apennin seulement le 22 juillet. Les deux débarquements, Normandie et Provence, se produisirent avec deux mois et demi de décalage l'un sur l'autre. Pourquoi dès lors avoir fait coïncider la mobilisation spectaculaire des combattants du Vercors avec la première opération, celle éloignée, et non pas avec la seconde, la plus proche ? Ce décalage aura permis aux Allemands de préparer et d'exécuter en pleine sécurité leur manœuvre de destruction.

On objecte que l'ordre général du soulèvement des FFI (forces françaises de l'intérieur) a été lancé « par l'Etat-major interallié sous forme de message-radio ». Or, au moment où il donnait cet ordre, l'Etat-major interallié s'intéressait tout particulièrement aux FFI à proximité des plages de la Manche. Il était du devoir du commandant du Sud-Est d'interpréter cet ordre, de le considérer moins à la façon d'un ordre proprement dit que d'une directive d'orientation générale. Interpréter cette directive, voilà bien à quoi devaient être appliquées les facultés intellectuelles de ce chef supérieur ; il négligea ainsi ce qui le regardait directement pour s'occuper de choses très au-dessous de ses attributions.

L'analogie est frappante avec la situation dans laquelle se trouvait l'armée française d'Italie au début de la Succession d'Espagne, en 1701. Louis XIV reprochait à Catinat de se montrer trop passif devant le prince Eugène ; il l'avait remplacé par Villeroi. Celui-ci, en quittant Versailles avait reçu mission de « chercher les ennemis ». Et l'étourneau qu'il était venait de se faire battre à Chiari (9 septembre), ce dont il essayait de se disculper en arguant d'un ordre... qui était

somme toute une directive. Le roi le lui expliquait crûment : « Je vous ai ordonné de chercher les ennemis, de vous tenir sur eux le plus près que vous pourrez, de leur donner bataille, mais cet ordre doit être aménagé avec prudence... » En 1944, le commandant de la résistance dans le Sud-Est a imité Villeroi : il négligea lui aussi, d'« aménager avec prudence » l'ordre reçu.

En contrepartie, il est indéniable que l'Etat-major interallié procédait un peu à la manière d'un Conseil antique lointain donnant des ordres de haut, imprécis, sans souci des situations particulières. A quelle admirable source d'enseignements viennent se rafraîchir nos intelligences par la confrontation philosophique des événements militaires les plus divers ! Il faut entendre en cela, avec Joseph de Maistre, que la guerre est d'ordre divin, c'est-à-dire spirituel.

Le Vercors, haut lieu de la résistance française ? Oui, bien certainement, en ce qui regarde l'esprit d'abnégation et de total sacrifice de la part des exécutants, le patriotisme de sa population ruinée et décimée. Mais envisagé dans l'art du commandement, il demeure un sanglant épisode, stérile, mal conçu, inopportun à la fois dans l'espace et dans le temps.

\* \* \*

Du même coup, il montre les limites à ne pas enfreindre par la guérilla ; en d'autres termes, la place constamment accessoire qu'elle occupe dans l'évolution de la guerre.

Elle est, pour le moins, aussi ancienne que la guerre elle-même. A des époques très séparées les unes des autres, elle se répète avec de frappantes ressemblances.

Environ les années 1425-1428, les Français, en leur grande majorité, trouvaient insupportable l'occupation anglaise. Un mouvement de résistance commencé depuis longtemps se manifestait çà et là par des faits identiques, sans avoir ni direction ni entente. Chaque jour, il s'étendait davantage. Quand les Français ne se battaient pas entre eux, ils faisaient merveille. Efforts toutefois fragmentaires, parfois incohérents, causant néanmoins aux Anglais des embarras inextricables. Partout

se formaient des bandes irrégulières, armées tant bien que mal. Leurs recruteurs battaient le pays pour enrôler de nouveaux compagnons. La tâche était rendue facile par l'exaspération dont les causes s'additionnaient : exigences de l'occupant, misère généralisée, esprit individuel d'aventure, et encore goût très réel du pillage couramment pratiqué en ce temps. Toutes les catégories sociales se réunissaient en une fraternelle promiscuité : paysans, les plus nombreux parce que les plus atteints par les charges imposées au plat pays ; ouvriers en chômage, moines en rupture de couvent ; nobles enfin, à qui l'on confiait le commandement par suite de leur expérience des choses militaires.

Ces bandes semaient la terreur tant parmi les Anglais que parmi les nationaux ayant consenti à aider l'occupant, ceux que l'on désignait du nom de *Français reniés*. Petite guerre de surprises et de coups de main ; on jouait de bons tours aux *Godons*, c'était le sobriquet désignant les Anglais.

La vie était dure à ces partisans poursuivis jusque dans leurs maquis reculés. Peu de captures, cependant : les *brigands* — ainsi les appelaient les Anglais — pouvaient compter sur d'actives complicités ; les paysannes leur apportaient des vivres ; les curés de paroisses faisaient office d'informateurs et d'agents de liaison ; les barbiers assuraient les soins aux blessés ; toutes assistances qui n'allaient pas sans périls. Mais nulle part les Anglais ne se sentaient en sécurité.

A cinq siècles d'intervalle la France a revécu les mêmes émouvantes et tragiques péripéties. Seul « l'ennemi héréditaire » avait changé : n'en faut-il pas toujours un aux Français ?... Au débile roi de Bourges correspondait la valétudinaire dictature de Vichy ; les *Godons* du XV<sup>e</sup> siècle étaient les *Boches* du XX<sup>e</sup> ; tant ceux-ci que ceux-là disposaient de *Français reniés* et de *collaborateurs* ; les résistants résolus que les Anglais qualifiaient jadis de *brigands*, étaient hier pour les Allemands des *terroristes*.

Dans l'un comme dans l'autre cas, cette guérilla confinée dans une activité fragmentaire, dont la somme de ses effets,

si prolongée qu'on la considérât, ne serait jamais, à elle seule, décisive et jusqu'à la fin des hostilités resterait maintenue en la condition de modeste adjuvant ; cette guérilla, dis-je, avait besoin de s'inféoder, de se plaquer, de s'imbriquer sur une nouvelle activité plus pondéreuse faisant office de catalyseur. Ce fut Jeanne d'Arc et les milliers de gentilshommes qu'elle groupa sous son étendard à l'époque de la guerre de Cent ans ; naguère, ce fut, comme on sait, l'apparition en terre française des Anglo-Saxons auxquels se joignit la phalange de l'armée d'Afrique réorganisée par Weygand, entraînée et déjà conduite sur les chemins de la victoire par les Juin, de Lattre de Tassigny et Leclerc. Voilà les vrais résistants efficaces, auprès desquels ceux de l'intérieur ne méritent point d'être comparés, car ils n'ont été que des épigones, même s'ils n'ont commis aucune erreur de tactique.

Il en va ainsi de toutes les guérillas. La plus célèbre, la plus retentissante, celle menée par les Espagnols contre l'armée napoléonienne à partir de 1808, si elle rendit la vie dure aux grognards et à leurs généraux, si elle ruina les ambitions de la politique impériale en Espagne, ne parvint qu'à affaiblir ses armées. C'est Wellington et non Palafox qui a chassé les Napoléons de la péninsule et qui, les poursuivant au-delà des Pyrénées, fut l'un des principaux artisans de la défaite française.

Or, tout semble aujourd'hui concourir en France pour faire usurper par la guérilla une place en quelque sorte prééminente à laquelle son rôle dans le passé en lui donne aucun droit.

C'est d'abord l'active propagande, qui se prolonge sous le couvert du prestige patriotique dont elle est fondée à s'enorgueillir, en faveur de la résistance intérieure. Sous ce manteau de Noé, elle dissimule la faiblesse, la médiocrité de ses résultats militaires. Elle permet ainsi à la légende de s'accréditer ; elle se substitue à la manifestation de la vérité, celle réellement utile à l'élaboration des exigences de la défense nationale. Dans ce mutisme persistant, où je me refuse à voir le soutien

d'intérêts personnels qui se sentiraient mis en cause, ne convient-il pas de deviner un appui inavoué, une tendance irréféchiée vers le développement de méthodes de guerre s'inspirant de celles employées au temps de l'occupation ? Chacun porte son estime sur ce qui lui a réussi et l'on se dépouille difficilement du vieil homme.

C'est en second lieu la guerre d'Indochine et la guérilla des « Viets ». L'inexorable noria des tours de départ y a fait passer et repasser la plus grande partie des cadres. Le préjugé favorable qu'ils en rapportent à l'égard de cette guérilla devant laquelle ils ont pris la mesure de leur impuissance, rejoint celui des chefs maquisards de 1944. Je n'ose imaginer les conséquences possibles : quelque chose comme l'armée du second Empire face à la méthode d'un Moltke, si imparfaite fût-elle, avec les dérisoires habitudes prises pendant la conquête de l'Algérie ou l'expédition du Mexique.

3° Imaginez encore quelle économie en découlerait pour les budgets militaires si une « armée clandestine » établie sur les principes des maquis de naguère allait permettre une défense efficace du pays ! Cette armée clandestine, on l'a déjà suggérée au moment de la grande peur de l'invasion rouge ; on la disait provisoire, dans l'attente de précautions plus sérieuses. Or, qui ne sait combien, en France, le provisoire a la vie dure ; si bien qu'il s'y éternise. Et voilà un argument de plus en faveur d'une guérilla institutionnelle.

Enfin, la première leçon déduite dès 1946 du déroulement des récentes opérations faisait prendre un regain d'actualité à la traditionnelle répartition des forces militaires en deux blocs distincts : troupes réglées et milice sous l'ancien régime, armée permanente et garde nationale ou armée territoriale au siècle dernier. On dit maintenant : Corps de bataille et défense en surface.

Milice, garde nationale, territoriale, toutes formations de seconde ligne, on les a temporairement associées avec les unités de combat soit à titre de complément comme ce fut le cas au XVIII<sup>e</sup> siècle et plus près de nous, de 1914 à 1918, grâce

à la stabilisation des tranchées ; soit, par exception, pour suppléer aux armées régulières anéanties par l'ennemi, ainsi qu'on fit en 1870-1871. Si utiles qu'elles fussent, ces formations n'ont jamais tenu qu'une place restreinte dans les préoccupations du commandement. N'en va-t-il pas autrement avec la défense en surface telle qu'on l'envisage à présent ? De simple dispositif contre une irruption de parachutistes qu'elle était à son origine, voici qu'elle tend à être un organisme permanent de répression contre les cinquièmes colonnes, un instrument de guerre civile. Et parce que celle-ci se prépare ou se déroule dans la clandestinité, ainsi la défense en surface usera-t-elle des moyens particuliers à la guérilla. Vaste champ de perspectives prochaines offertes à cette dernière...

\* \* \*

Que conclure de la suite de considérations au cours desquelles on a passé du cas particulier du Vercors au problème d'ensemble de la guérilla ?

C'est que dans une armée, quand les héros de la petite guerre parviennent, par le jeu normal des institutions, aux échelons élevés du commandement, ils se trouvent exposés, s'ils ne sont pas d'esprit assez souple, à transposer dans le domaine de la grande guerre les procédés leur ayant valu des succès, réels ou dissimulés, dans la guérilla. Or la guérilla est condamnée, par sa nature même, à rester un mode très inférieur de combat. Tout ce qu'on lui consacre en effectifs, en matériel, en crédits ou en intelligence, l'est au détriment du corps de bataille, seul organisme à prendre en réelle considération.

Dans la multiséculaire rivalité qui a mis aux prises la France avec l'Allemagne et ce qui prouve bien que leurs armées sont dignes l'une de l'autre, on relève comme une classique alternance entre succès et revers, Rossbach, Iéna, Sedan, la Marne, Dunkerque. C'est que, pour un peuple se refusant à déchoir, la défaite est génératrice d'un sursaut de dynamisme ; elle provoque un vigoureux effort de redressement national.

On repart de zéro ; hommes et choses sont changés. Tel fut sur la France l'effet produit par l'épreuve de 1870 et sur l'Allemagne celle de 1918.

La victoire pousse, au contraire, à s'endormir sur ses lauriers. Les chefs l'ayant procurée, on les encense et on les maintient en fonction ; on se refuse à porter la main — une main jugée sacrilège ! — sur les institutions en vigueur ; on retarde la modernisation des armements, la rénovation des méthodes d'emploi ; on ferme les yeux sur les fautes commises. Rancœur de la victoire : elle prépare aux défaillances futures.

Or, pour les chefs militaires français, le conflit de 1939-1945 a fait se succéder coup sur coup la défaite et la victoire. Une pseudo-victoire d'ailleurs, assez semblable à celle que pouvaient revendiquer les Piémontais de Cavour quand ils rentraient de Crimée, il y aura l'an prochain exactement un siècle. Elle suffit à masquer l'effondrement du début et l'effort de rénovation qui en devait résulter. Elle expose à faire illusion sur les procédés techniques l'ayant procurée.

Entre les deux influences intellectuelles qui se partagent aujourd'hui les milieux dirigeants de l'opinion militaire française : esprit nécrosé d'une impuissante guérilla ; souffle puissant et rédempteur transmis par les fractions partout présentes dans la grande bataille d'Occident, on fait des vœux pour que celle-ci l'emporte sur celle-là.

J. REVOL

---